



## Mise à la disposition d'une nouvelle rampe de mise à l'eau pour bateaux sur le Canal de la Marne au Rhin Est à Réchicourt-le-Château (57)

**Dans le cadre de sa politique de développement du tourisme fluvial et suite à une forte demande des usagers de la voie d'eau, la direction territoriale Nord-Est (DTNE) de Voies navigables de France (VNF) a décidé de créer une rampe de mise à l'eau sur un secteur approprié situé à Réchicourt-le-Château en Moselle sur le canal de la Marne au Rhin Est.**

Cette rampe sera mise à la disposition des plaisanciers qui souhaitent mettre leur bateau à l'eau pour pouvoir naviguer sur le secteur de Réchicourt et au-delà et des services de sécurité et de secours et en particulier par la Brigade Fluviale de Gendarmerie.

Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'équipement est fermé par une barrière. La demande d'utilisation devra se faire 48 heures à l'avance auprès du PCI d'Einville (Point de Contrôle d'Itinéraire sur le canal de la Marne au Rhin Est) par téléphone au 03.83.72.97.26 ou par mail à l'adresse suivante [pc.einville@vnf.fr](mailto:pc.einville@vnf.fr).



Le stationnement sur la zone dédiée sera également possible mais réservé uniquement aux usagers utilisant la rampe.

### VALORISATION ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SECTEUR DE RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU

La commune de Réchicourt-le-Château offre un patrimoine naturel et culturel d'exception et constitue un site à forts potentiels touristiques fluviaux de par la présence de son étang, du canal de la Marne au Rhin et de sa grande écluse ainsi que de sa nouvelle piste cyclable réalisée sur le secteur du canal durant l'été 2015.

Aménagé pour servir de réservoir au canal de la Marne au Rhin, l'étang de Réchicourt est aujourd'hui scindé en cinq bassins, dont l'un est toujours utilisé pour la navigation marchande et pour la plaisance.

La construction de la grande écluse, de 1962 à 1965, a permis de remplacer 6 écluses traditionnelles. Ouvrage impressionnant par sa hauteur (15,70 m), elle offre une magnifique perspective sur l'ensemble des étangs et sur le canal de la Marne au Rhin Est, canal qui enregistre un trafic de bateaux de plaisance en hausse depuis quelques années et qui dessert de grandes villes telles que Nancy et Strasbourg ou d'autres ouvrages remarquables tels que le Plan Incliné d'Arzwiller.

Bien consciente de cet attrait touristique, la DTNE de VNF contribue depuis quelques années au développement de ce secteur avec :

- la réalisation d'aménagements paysagers du site (plantation d'arbres et de végétaux, installation

- d'un point pique-nique pour les plaisanciers etc.),
- la mise en place de panneaux pédagogiques d'informations,
  - sa participation au partenariat autour de la création de la nouvelle piste cyclable réalisée par la Communauté de Communes du Pays des Étangs en 2015 sur le secteur du canal, de la grande écluse et des étangs de Réchicourt-le-Château.

La mise en place de la rampe de mise à l'eau dans le bief 8 du canal de la Marne au Rhin s'inscrit dans la continuité du développement touristique de ce secteur et VNF poursuivra cette année encore avec tous ses partenaires la valorisation de ce site.

**A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr) ou [www.nordest.vnf.fr](http://www.nordest.vnf.fr)**

Les 4700 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, VNF intervient principalement sur :

**Les infrastructures/ouvrages** : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).

**Le transport de marchandises**: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.

**Le tourisme/patrimoine fluvial** : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.

**Le développement durable / eau** : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

---

**Contacts presse**

Voies navigables de France  
Arrondissement Développement  
Xavier LUGHERINI  
T. 03 83 17 01 01  
Xavier.lugherini@vnf.fr

Voies navigables de France  
UTI CMRE-EN  
Daniel MARTIN  
T. 03 83 17 41 20  
Daniel-jp.martin@vnf.fr